



Licence professionnelle Management des réseaux et systèmes d'information

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Management des réseaux et systèmes d'information. 2013, Université Pantheon-Assas Paris II. hceres-02038194

HAL Id: hceres-02038194

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038194>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Management des réseaux et systèmes
d'information

de l'Université Panthéon-Assas

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague D

Académie : Paris

Établissement déposant : Université Panthéon-Assas

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Management des réseaux et systèmes d'information

Dénomination nationale : SP5-Management des organisations

Demande n° S3LP140006209

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : L'Université Panthéon-Assas (75006)
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /
- Secteur professionnel demandé : SP5 - Echange et gestion

Présentation de la spécialité

La formation est issue d'un découpage en 2009 d'une ancienne spécialité ouverte en 2006. La spécialité *Management des réseaux et systèmes d'information* est portée par l'UFR de Sciences du Management Privé et Public. Elle est mise en œuvre à la fois en formation en alternance et en formation temps plein. Dans la région parisienne, il existe de nombreuses formations (publiques et privées), y compris des licences professionnelles, orientées sur l'administration des réseaux (Paris XIII, Créteil, Marne-La-Vallée). Toutefois, on ne peut parler de doublons ; les offres d'emplois sur la région parisienne étant importantes, elles permettent à ce type de formation d'avoir de nombreux débouchés. Le diplôme est orienté sur l'acquisition de compétences générales concernant le management de l'entreprise, et de compétences spécialisées en systèmes d'information. Les métiers visés sont focalisés sur la mise en place des systèmes d'information dans les PME/PMI : chef de projet, administrateur de réseau, responsable réseau télécoms, responsable de l'exploitation informatique, responsable technico-commercial.

Synthèse de l'évaluation

• Appréciation globale :

Cette licence apparaît comme un diplôme professionnalisé, bien adapté aux demandes des entreprises. Mais certains points sont à améliorer. Par ailleurs, le manque d'informations et l'indigence des argumentations, en particulier sur le contexte socio-économique environnemental et sur la prospective, ne permettent pas d'apprécier les indicateurs de performance et de fonctionnement de cette spécialité.

Les enseignements liés aux compétences visées sont principalement présents durant le second semestre. Ces enseignements sont cohérents et bien adaptés aux qualifications recherchées. Le premier semestre souffre d'une mise en commun avec une autre licence professionnelle de l'établissement : un certain nombre d'enseignements paraissent trop généralistes. On s'interroge ainsi sur la pertinence pour le métier visé d'un cours de culture générale recherchant « une capacité à restituer les problématiques particulières des cours dans le contexte contemporain ». En revanche, il est regretté l'absence d'un cours de management de projet spécifiquement orienté sur les systèmes d'information, et celui d'une plateforme pédagogique ou d'un dispositif particulier qui prendrait tout son sens dans un diplôme comme celui-ci. La formation est organisée à la fois, en alternance et en temps plein, mais les enseignements se font selon un parcours unique - on a du mal à saisir cette organisation à la lecture du dossier. Le taux d'étudiants en alternance varie de façon importante, entre 30 % et 54 %. Toutefois, cette variance n'est pas vraiment significative, les volumes étant faibles (autour de 15 inscrits par an). La diversité du recrutement est satisfaisante : un tiers des étudiants proviennent d'un DEUST interne, mais aucun module de remise à niveau n'est prévu et aucun partenariat n'est mentionné avec d'autres établissements. Enfin, la mention unique du « bagage informatique suffisant » pour intégrer la formation (improprement nommée « management des organisations ») apparaît décalée avec les objectifs du diplôme : le but est d'assurer l'interface avec le développement informatique, pas nécessairement de concevoir les programmes informatiques soi-même.

La fréquence des enquêtes d'insertion professionnelle est insuffisante (une seule étude en septembre 2012) et le dossier ne fournit pas les résultats d'enquêtes nationales. Les taux de réponse sont satisfaisants, mais ces taux sont favorisés par la faiblesse des effectifs. L'insertion « apparente » est quantitativement moyenne, variant entre 43 et 60 % des répondants, et qualitativement excellente : les postes occupés sont parfaitement en phase avec les compétences visées. C'est l'un des points forts de la licence. Néanmoins, on s'interroge sur le taux de poursuites d'étude trop élevé. Certes, les facteurs locaux (abondance de l'offre, contexte particulier de la région parisienne) poussent à la poursuite, mais la formation gagnerait à encourager peut-être plus fortement l'insertion qui doit rester l'objectif principal des licences professionnelles.

Les intervenants professionnels sont très présents, puisqu'ils assurent plus de 30 % des enseignements. Toutefois, il est regretté que ces professionnels interviennent principalement dans les enseignements périphériques ; en effet, seuls 25 % des enseignements « cœur de métier » sont pris en charge par ces professionnels. Par ailleurs, leur implication semble se limiter presque exclusivement à l'enseignement. Les liens avec les milieux professionnels sont absents : pas de conventions, pas de régularité dans les recrutements d'apprentis, pas de professionnels présents pour évaluer le fonctionnement et l'évolution de la spécialité. Cela est dommage au regard du très bon positionnement de la formation dans le bassin d'emploi.

L'équipe pédagogique est très diversifiée et cohérente : 36 % d'enseignants-chercheurs, 31 % de professionnels. Il n'y a pas de conseil de perfectionnement. L'évaluation mensuelle pédagogique mentionnée dans le dossier, à laquelle un professionnel participe, n'est pas avérée (aucun compte-rendu), et n'est de toute façon pas une instance de pilotage et de prospective. Une progression de 50 % des inscrits est postulée, mais aucune argumentation n'étaye cette hausse. Enfin, l'autoévaluation n'est qu'une copie du dossier et ne met nullement en valeur les atouts et faiblesses de cette spécialité.

• Points forts :

- L'adéquation aux besoins des entreprises.
- Une formation ouverte en alternance.
- Une bonne cohérence pédagogique du 2^{ème} semestre.

• Points faibles :

- Pas de partenariats formalisés avec les milieux professionnels.
- Pas d'instance de pilotage impliquant des professionnels.
- Une organisation pédagogique du premier semestre trop généraliste.
- Des professionnels trop peu impliqués dans l'enseignement du cœur de métier.

Recommandations pour l'établissement

La formation pourrait encore améliorer la cohérence de ses enseignements en remplaçant certains enseignements partiellement inadaptés du 1^{er} semestre par des enseignements plus spécifiques, plus orientés sur les compétences visées. Cela lui permettrait également d'intégrer plus de professionnels dans les enseignements « cœur de métier ».

Le lien avec les milieux professionnels devrait être formalisé (création d'un conseil de perfectionnement, signature de conventions de partenariats dans le cadre de l'alternance). Ce rapprochement bénéficierait sans nul doute à la prospective du diplôme.

Enfin, il conviendrait de limiter les poursuites d'étude et de recentrer le diplôme sur l'insertion professionnelle immédiate : les postes existent, et les compétences des étudiants y sont bien adaptées. Le suivi des diplômés est un outil indispensable au conseil de perfectionnement : il est recommandé de le mettre en place de manière régulière et systématique.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle (A+, A, B, C) : C
- Lien avec les milieux professionnels (A+, A, B, C) : C
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : C



Observations de l'établissement



UNIVERSITÉ
PANTHÉON-ASSAS
- PARIS II -

Paris, le 18 avril 2013

Le Président

☎ : 01 44 41 55 04

✉ : claude.goutant@u-paris2.fr

Objet : Transmission par le Président de l'Université Panthéon-Assas des observations relatives au rapport d'évaluation de l'AERES sur la **spécialité Management des réseaux et systèmes d'information n°S3LP140006209 de la licence professionnelle SP5-Management des organisations.**

Monsieur le Directeur,

suite à l'expertise des dossiers déposés par l'Université Panthéon-Assas, vous nous avez fait parvenir le rapport d'évaluation de la spécialité Management des réseaux et systèmes d'information n°S3LP140006209 de la licence professionnelle SP5-Management des organisations afin que l'Université puisse, si elle le souhaite, formuler des observations.

La réponse de l'Université Panthéon-Assas est développée dans le document ci-après.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Guillaume Leyte

Licences professionnelles – Vague D

Dénomination nationale SP5-Management des organisations

Domaine : Économie-Gestion

Demande n° S3LP140006209

Spécialité Management des réseaux et systèmes d'information

Les rapports concernant les quatre licences en gestion fournissent une analyse détaillée des diplômes proposés par Paris 2 à ce niveau, que l'on peut visualiser dans l'offre d'ensemble de la discipline, de la façon suivante :

Tableau de Synthèse pour les formations de Gestion / Contrat 2014 - 2018

Architecture des formations de Gestion dans le Domaine Economie-Gestion		
Axes de développement	LARGEPA Action managériale (CIIFFOP), Marketing et Management Stratégique	
2 Mentions	Mention Sciences de Gestion (site de la Maison des Sciences de Gestion)	
	Mention Administration et Gestion des Entreprises (sites de Melun et d'Assas)	
	L3 en Sciences de Gestion	DEUST, 2 Licences Professionnelles en Management des Organisations
	L1, L2, L3 AES	
2 Masters 1	Master 1 en Sciences de Gestion	
	Master 1 en Administration et Gestion des Entreprises	
7 Masters 2 Professionnels + 3 créations de M2 échelonnées en fonction de la fermeture progressive des L3, M1 et M2 en Management des Nouvelles Technologies en 2013, 2014, 2015	<u>Gestion des ressources humaines et relations du travail</u> (*2)	Marketing et communication des entreprises (*3)
	<u>Coaching – Développement personnel en Entreprise*</u>	<i>Management marketing international (2016)</i>
	<u>Management des ressources humaines internationales</u>	<i>Intelligence marketing et mesure des marchés (FC)*(2015)</i>
	<u>GRH et management Public*</u> (2014)	Commerce et management international (IRGEI)*
		Management des projets logistiques *
		Management stratégique et entrepreneuriat
1 Master 2 Recherche	Recherche en Sciences de Gestion *	
Doctorat	Doctorat en Sciences de Gestion	
Concours	Conférences d'Agrégation	

- En italiques : demandes de créations dans le cours du contrat 2014-2018 et leurs dates d'ouverture prévues.

- * : formations également proposées en Formation Continue en France et/ou à l'étranger

- Soulignées : formations gérées par le CIIFFOP – Centre International de Formation à la Fonction Personnel - Axe Action Managériale du Largepa.

Dans notre établissement, les licences en gestion se sont diversifiées en fonction de publics différents. La Licence AES, ancree dans le droit et l'économie, est une voie progressive de l'enseignement supérieur pour un public de bacheliers. La licence de Sciences de Gestion offre une possibilité de spécialisation précoce à des étudiants ayant formé un projet professionnel dès le L2 et voulant dans la mesure du possible optimiser leur accès aux M2 de gestion. Les deux licences professionnelles permettent à des étudiants de s'orienter après leur deuxième année, vers des demandes de compétences précises de la part des entreprises soit dans le management de la distribution, soit dans le management des systèmes d'information et des réseaux.

Du fait de leur relocalisation physique et administrative du CFP à la Maison des Sciences de Gestion dès la rentrée 2013, les licences professionnelles trouveront un milieu plus propice à leur plein développement. Ce site qui héberge, l'UFR en Sciences du Management, regroupe désormais en effet, avec l'appui du CFA Formasup de Paris, toutes les formations en apprentissage dans la discipline et les trois quarts des enseignants-chercheurs gestionnaires. Ainsi, comme le suggèrent les rapports, une présentation de cette filière professionnalisante auprès des publics AES de Melun d'une part et le resserrement des liens avec les milieux professionnels d'autre part pourront être mis en œuvre aisément dès la rentrée prochaine.

La formation est organisée à la fois en alternance et en temps plein : L'enseignement est prévu seulement en alternance (2,5 jours à l'université). Il est essentiellement destiné aux étudiants en apprentissage, mais est ouvert aussi aux étudiants en formation classique bien que dans les faits, ceux-ci soient des cas isolés et spécifiques. Ils suivent alors les cours selon le rythme prévu pour les étudiants en apprentissage et doivent effectuer un stage en entreprise d'un minimum de deux mois en équivalent temps complet.

Fréquence des enquêtes d'insertion professionnelle : Une seule en 2012.

La première promotion est sortie en 2008. La première enquête a été faite sur les promotions 2008, 2009, 2010 et 2011, afin d'avoir un effectif suffisant pour qu'elle soit pertinente.

La deuxième enquête, prévue en 2015, concernera plus spécifiquement les promotions 2012, 2013 et 2014.

L'objectif des licences professionnelles est l'emploi : Il est rappelé systématiquement à chaque candidat. En fin de licence professionnelle, seuls quelques étudiants (3 par promotion en moyenne, parmi les meilleurs) poursuivent des études. La grande majorité se dirige vers la vie professionnelle, où l'intégration est excellente. A noter : la plupart des apprentis sont recrutés par l'entreprise où ils ont effectué leur apprentissage.

Régularité dans le recrutement d'apprentis : Certaines entreprises ont recruté deux années consécutives des apprentis. Mais la régularité est difficile à obtenir : d'une part, les entreprises recrutent moins qu'auparavant (et privilégient les niveaux bac+4 bac+5), d'autre part elles gardent souvent leurs anciens apprentis et n'éprouvent pas le besoin d'en recruter immédiatement d'autres.

Interventions des professionnels et conseil de pilotage : Les professionnels intervenant dans les enseignements sont très impliqués dans la formation. Chaque licence professionnelle est dotée d'un directeur et d'un codirecteur enseignants-chercheurs qui connaissent bien les étudiants. Les échanges avec les professionnels sont constants, tant avec ceux qui interviennent dans la formation qu'avec les maîtres d'apprentissage. Le conseil de pilotage n'a pas été mis en place par le Centre de Formation Permanente, qui gérait la formation jusqu'à présent, mais le sera à la Maison des Sciences de Gestion.

Organisation pédagogique du premier semestre : Les licences sont issues du découpage de la licence professionnelle "Management des organisations" en deux spécialités. En attendant la montée en puissance de chacune des deux spécialités, les cours du premier semestre sont mutualisés. Mais dès que chaque spécialité aura atteint son effectif optimal, il sera sans doute judicieux de remplacer certains enseignements communs du premier semestre par des enseignements plus spécialisés. L'intervention d'un professionnel de Systèmes d'information sera alors souhaitable. Sur les 250h de cours du tronc commun, 125h (soit la moitié) correspondent aux bases des sciences de gestion (analyse de l'environnement, politique de l'entreprise, comptabilité, analyse financière, contrôle de gestion). 75h sont ensuite consacrées à l'anglais et la culture générale qui sont deux matières qui favorisent l'insertion de nos jeunes diplômés et cela quelle que soit leur spécialité. Enfin, seules 50h sont dispensées sur l'informatique. Mais cela ne représente qu'une introduction qui intéresse également l'option « Management des entreprises en réseau ».

Diversification du recrutement : les licences sont présentées en DEUST et sur la remarque judicieuse des experts, elles le seront également en L2 AES.